

Vœu du CDEN du Val d'Oise soumis au vote le 2 mai 2011

A l'ordre du jour de ce CDEN, seront examinées les conditions de la rentrée scolaire 2011. Plusieurs facteurs indiquent une accentuation de la dégradation des conditions de fonctionnement dans les écoles, collèges et lycées du Val d'Oise.

Dans le 1^{er} degré, malgré une augmentation prévisionnelle de 1409 élèves, le nombre de postes sera réduit sur le Val d'Oise. Notre académie est sous dotée et dans un tel cadre les spécificités du Val d'Oise ne sont pas suffisamment prises en compte. Les mesures envisagées pour les RASED et dans l'éducation prioritaire constituent une véritable hécatombe : 40% des postes ZEP/REP, 17% des postes RASED seront supprimés.

Dans le second degré, le Val d'Oise est confronté au retrait de 165 postes pour un effectif prévisionnel d'élèves pratiquement équivalent à celui de cette année (- 59 élèves). Dans les établissements, le seuil de 30 élèves par classe en collège et 35 élèves en lycée n'est plus une limite y compris dans les établissements de l'éducation prioritaire. La remise en cause de la politique des ZEP se traduit par l'élargissement du dispositif ECLAIR alors que l'expérimentation de ce dispositif n'a fait l'objet d'aucun bilan et que les enseignants refusent d'y participer. Seuls 22 collèges sur 109 conservent les moyens supplémentaires accordés aux établissements de l'éducation prioritaire. Les établissements des quartiers les plus défavorisés paient aussi le prix des suppressions d'emplois.

Ces mesures sont porteuses de remises en cause profondes des leviers d'action pour une meilleure réussite des élèves du Val d'Oise. Elles se traduisent notamment par une augmentation des effectifs par classe, des difficultés de remplacement de plus en plus importantes, une diminution de la prise en charge des élèves en difficulté, un abandon des ZEP/REP, une forte dégradation de la formation initiale et continue...

Les membres du CDEN, réunis le 2 mai 2011, réaffirment leur opposition déterminée face à ces choix qui marquent un désengagement considérable de l'Etat. Ils demandent à Monsieur le Préfet et à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de transmettre aux autorités de tutelle l'immense incompréhension et la profonde colère qui règnent au sein de la communauté éducative. Plusieurs actions associant enseignants, parents et élus se déroulent depuis le mois de mars sur le Val d'Oise. Demain, mardi 3 mai, différents secteurs engagent des actions locales importantes et le jeudi 12 mai une grève unitaire aura lieu sur l'ensemble du Val d'Oise. Il est urgent que le ministre entende et réponde à ces demandes légitimes que nous réitérerons lors de cette commission et que nous porterons lors des Etats Généraux de l'école publique les 13, 14 et 15 mai. Soucieux de l'avenir de l'Ecole, les membres du CDEN du Val d'Oise rappellent leur exigence de priorité absolue pour le Service Public d'Éducation et ses missions.